

Le 28 octobre 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-LeMay  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question inscrite au feuilleton le 6 octobre dernier par le député de La Peltrie, selon laquelle deux projets de ressources informatiques du ministère de la Justice n'apparaissent plus au tableau de bord des ressources informationnelles du Secrétariat du Conseil du trésor. Il s'agit des projets MANIT (télécommunications et visioconférence) et ODI (optimisation des impressions).

Le projet MANIT a été complété le 1<sup>er</sup> novembre 2014. Ce projet a été réalisé pour la somme de 174 600 \$ alors que le budget autorisé était de 506 000 \$. L'écart est dû à la décision de restreindre les acquisitions. Le projet ODI a quant à lui été terminé le 31 janvier 2015. Le budget autorisé pour ce projet était de 750 000 \$, mais une somme de 818 000 \$ a été nécessaire pour le compléter. Ce dépassement est dû à l'achat de composantes additionnelles, aux frais nécessaires pour le maintien des ressources durant la période de déploiement et de transition ainsi qu'aux frais nécessaires pour assurer la stabilisation de la solution technique et du transfert en exploitation.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



STÉPHANIE VALLÉE